

Puisque les économies du Canada et de l'Union européenne sont toutes deux très développées, il n'est pas étonnant que les deux régions produisent et échangent des produits semblables. La première chose à noter est le chevauchement considérable des industries entre ce que nous exportons le plus et ce que nous importons le plus. Nos échanges commerciaux avec l'UE se situent principalement dans les secteurs de haute technologie, à forte valeur ajoutée, notamment l'équipement de transport, les machines, les produits électriques et électroniques, les produits chimiques et les produits manufacturés divers (instruments et équipements médicaux, appareils de mesure, de contrôle et de navigation, etc.)

Dans une optique sectorielle, le Canada accuse un déficit commercial avec l'UE dans la plupart des secteurs. Font exception divers secteurs liés aux ressources naturelles : produits agricoles, produits de la pêche, exploitation forestière, produits du tabac, produits du bois et papier et produits connexes. Dans la plupart de ces secteurs, les excédents sont modestes. Seul le secteur du papier et des produits connexes a systématiquement enregistré un excédent commercial supérieur à un milliard de dollars durant les années 90. Le secteur des métaux primaires a vu son excédent commercial fondre progressivement au cours de la décennie pour se transformer en déficit en 1999. Enfin, le secteur des mines, carrières et puits de pétrole a affiché en alternance des excédents et des déficits commerciaux avec l'UE durant la décennie.

Même si le secteur des ressources — dont la définition englobe les diverses industries du bois, des métaux, des minéraux et du pétrole, ainsi que les industries connexes — demeure important, sa part des exportations totales de biens du Canada vers l'UE n'a cessé de baisser, passant de près de 46 p. 100 à environ 29 p. 100 durant les années 90, parallèlement à la tendance à la hausse des échanges dans les secteurs de haute technologie, à forte valeur ajoutée.

Nous tournons maintenant notre attention vers les obstacles au commerce entre le Canada et l'Union européenne.

Obstacles au commerce entre le Canada et l'Union européenne

Nous avons noté précédemment que le commerce bilatéral de marchandises entre le Canada et l'Union européenne dépassait les 47 milliards de dollars. Le commerce des services vient ajouter un tiers environ à ce total. Étant donné l'envergure de ces relations commerciales bilatérales, on ne devrait pas s'étonner que divers irritants soient apparus de part et d'autre au fil des années. De façon générale, les relations sont bien gérées et les deux partenaires se consultent en vue d'atténuer et de résoudre les problèmes liés aux échanges commerciaux. Lorsque les problèmes sont plus litigieux, ils sont examinés de façon plus formelle et ordonnée, principalement dans le cadre des mécanismes de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).